

LES RENOUÉES ASIATIQUES EN WALLONIE

10 techniques pour mieux les combattre

Etienne Branquart, Michèle Trojan & Valérie Vanparys

Auteurs :

Etienne Branquart & Michèle Trojan
Cellule interdépartementale Espèces invasives, Service Public de Wallonie
Valérie Vanparys
Adalia 2.0

Mise en page :

Angélique de Waha

Avec la collaboration de :

Jean-Philippe Bizoux, Emmanuel Delbart, Quentin Delen, Louis-Marie Delescaille, Pierre Dumortier, Simon Garzaniti, Alain Gillet, Denis Godeaux, Harold Grandjean, Olivier Guillitte, Maïka Kabange, François Laviolette, Julien Legrand, Didier Moray, Laurent Masson, Hugo Moreau, Jean-François Plumier, Jean-Christophe Prignon, Pascal Schmitt, Augustin Smoos, Layla Saad, Marijke Thoonen, Sonia Vanderhoeven, Patricia Van Haecke, Glenn Verbeke et Bernard Weickmans.

Citation :

Branquart E., Vanparys V., Trojan M. (2018) Les renouées asiatiques en Wallonie: 10 techniques pour mieux les combattre. Service Public de Wallonie, Cellule interdépartementale Espèces invasives.

En savoir plus :

Chaque technique de gestion des renouées asiatiques fait l'objet d'une fiche technique détaillée accessible en ligne à l'adresse suivante: <http://biodiversite.wallonie.be/renouees>

Contact :

invasives@spw.wallonie.be

© Juin 2018, Service Public de Wallonie



GESTION DES RENOUÉES ASIATIQUES: QUELLE TECHNIQUE ADOPTER?

SE POSER LES BONNES QUESTIONS POUR AGIR EN FONCTION DU CONTEXTE LOCAL ET DES MOYENS DISPONIBLES

1 La renouée se présente-t-elle sous la forme de quelques pousses éparses (pas de massif dense) ?

non

oui



AGIR SUR LES JEUNES PLANTS

Technique d'éradication précoce

Fiche EP



2 Le massif de renouée cause-t-il une nuisance avérée ?
(site prioritaire : voir annexe)

oui

non



Pas d'intervention !



3 Pouvez-vous assurer un suivi régulier et sur le long terme du site après la gestion ?

oui

non



Pas d'intervention !



4 Deux possibilités d'intervention :

Le saviez-vous?

En Wallonie, les renouées produisent rarement des graines viables. Elles se multiplient essentiellement par fragments de tiges et de rhizomes produits lors de la gestion. La fauche des renouées favorise souvent l'extension latérale des rhizomes. Sachant cela, il est parfois préférable de ne pas intervenir !

AGIR SUR LES ORGANES SOUTERRAINS

Techniques d'élimination localisée

Fiches E

Avantages :

- + intervention unique
- + résultat assez rapide
- + élimination définitive de la plante



Inconvénients :

- coût élevé (> 50 €/m³ de terre)
- nécessitent une bonne accessibilité du site

II.

AGIR SUR LES ORGANES AÉRIENS

Techniques d'atténuation

Fiches A

Avantages :

- + mise en oeuvre moins lourde
- + coût annuel réduit



Inconvénients :

- interventions à répéter sur plusieurs années (5 à 10 ans, voire plus)
- permettent rarement l'élimination définitive de la plante

III.



Le traitement doit être réalisé au droit du massif et dans une zone tampon de 5 mètres autour de celui-ci.

Concassage-bâchage du sol contaminé

Fiche E1

- + La terre contaminée peut être traitée sur site
- + Ne demande pas d'enfouissement en profondeur
- + Permet l'assainissement des sols contaminés par les rhizomes
- Requiert l'utilisation d'engins de terrassement équipés de broyeurs adéquats
- Nécessite de disposer durant 18 mois d'un espace de stockage pour la terre concassée
- Prévoir un encadrement et une surveillance attentive du chantier par un expert, en particulier en bordure de cours d'eau

Enfouissement sur site

Fiche E2

- + La terre contaminée peut être traitée sur site
- + Ne demande pas d'espace de stockage en surface
- + Permet une élimination rapide de la renouée dans le cadre de travaux d'excavation
- Nécessite d'enfouir la terre contaminée à grande profondeur
- La terre enfouie ne devra pas être perturbée durant au moins une vingtaine d'années

Terrassement et exportation du sol

Fiche E3

- + Ne demande pas d'espace de stockage sur site
- + Permet une élimination rapide de la renouée dans le cadre de travaux d'excavation
- Risque de dissémination de la plante à l'extérieur du site
- Traitement d'assainissement spécifique à prévoir en cas de pollution chimique des sol
- Coût du transport et de la mise en décharge des terres



Ces techniques peuvent être combinées pour un meilleur résultat (voir détails dans les fiches techniques).

MASSIFS DE PETITE TAILLE (< 50M²)

Bâchage

Fiche A1

- + Affaiblissement très rapide de la renouée
- + Peut conduire à son élimination sur le long terme
- Coût assez élevé
- Prévoir idéalement un débordement latéral de 4 à 5 m autour du massif
- Risque d'extension des rhizomes au-delà de la surface bâchée

Arrachage répété

Fiche A2

- + Affaiblissement assez rapide de la renouée
- + Peut conduire à son élimination sur le long terme
- + Peut être mis en œuvre presque partout
- Interventions à répéter régulièrement
- Nécessite une main d'œuvre importante

Injection d'herbicide

Fiche A3

- + Affaiblissement rapide de la renouée
- + Peut être utilisée dans des sites peu accessibles
- Réservée aux professionnels et nécessite la détention d'une phytolice
- Requiert un pistolet injecteur adapté à cet usage
- A combiner avec d'autres techniques pour une efficacité maximale

MASSIFS DE GRANDE TAILLE (> 50M²)

Pâturage

Fiche A4

- + Restauration rapide de la végétation indigène
- + Pas de production de déchets verts
- + Faibles risques de dissémination de la renouée
- Nécessite l'installation d'une clôture et des soins réguliers aux animaux
- Recolonisation rapide du site par la renouée suite à l'arrêt du pâturage

Plantation d'arbustes/arbres

Fiche A5

- + Revégétalisation rapide du site
- Nécessite de dégager régulièrement les plants durant plusieurs années
- A réaliser aussi dans une zone tampon de 4 à 5 m autour du massif
- Constitue une gêne visuelle incompatible avec certains usages

Fauche répétée

Fiche A6

- + Convient pour améliorer la visibilité en bord de voirie
- A proscrire en bord de cours d'eau
- Peut favoriser l'expansion des massifs de renouées
- Recolonisation rapide du site par la renouée suite à l'arrêt de la fauche

ANNEXE : SITES PRIORITAIRES POUR LA GESTION DE LA RENOUÉE

Le massif de renouées cause-t-il une nuisance avérée ?



Bords de cours d'eau (têtes de bassin)

- Réduit l'accès aux berges
- Favorise l'érosion des berges
- Appauvrit la biodiversité
- Risque élevé de dispersion



Zones de travaux (mouvements de terre)

- Dégrade les infrastructures
- Difficultés d'entretien
- Difficultés d'accès
- Risque élevé de dispersion



Bords de routes (bande de sécurité)

- Réduit la visibilité
- Entrave à la signalisation
- Endommage les revêtements
- Difficultés d'entretien



Espaces verts (parcs et jardins)

- Obstacle visuel et esthétique
- Empiète sur les pelouses et les plates-bandes
- Dégrade les infrastructures



Bords de voies ferrées (bandes de sécurité)

- Réduit la visibilité
- Entrave à la signalisation
- Dégrade les infrastructures
- Difficultés d'entretien



Zones agricoles (grandes cultures)

- Réduit les surfaces cultivables
- Diminue les rendements
- Gêne les travaux agricoles
- Risque élevé de dispersion



Abords des infrastructures (ponts, routes, constructions...)

- Dégrade les infrastructures
- Difficultés d'entretien
- Difficultés d'accès



Zones naturelles (aires protégées, forêts, etc.)

- Réduit la biodiversité
- Défigure le paysage
- Difficultés d'entretien et de gestion